



Les 09 et 10 juillet 2013 - 9h / 17h00

ATELIER De l'expression de besoin aux exigences systèmes

Lieu : AIP-PRIMECA Lorraine
745 Rue du Jardin Botanique - 54600 VILLERS LES NANCY

Quels sont les problèmes que pose la conception d'un système ?

Tout d'abord, la pression économique sur le facteur « time to market » impose de raccourcir les délais de conception ce qui encourage la réutilisation de solutions existantes. Dans ce contexte, le concept de portabilité et la possibilité de définir des composants, des briques, donc, réutilisables dans plusieurs environnements est un passage incontournable. D'autre part, il s'agit d'assurer une conception sûre et être capable d'évaluer les risques qui sont associés à leur utilisation. Les risques liés à notre dépendance à ces systèmes doivent être minimisés voire, lorsque cela est possible, réduits à zéro. Enfin il faut de plus en plus intégrer dans ce processus les aspects juridiques, de réglementation et de certification.

En conséquence, le cahier des charges constitue le point de départ déterminant pour développer de manière la plus sûr possible d'un système. En amont, le recueil des besoins se répercute sur la qualité du cahier des charges. De même, disposer d'une base d'exigences constitue un outil efficace pour suivre l'avancement du projet et l'évolution potentielle des besoins.

Ce sont tous ces aspects qui seront abordés lors de cet atelier de 2 jours

Programme

Définition des besoins des parties prenantes

- Définir la mission du système
- Définir le contexte du système
- Définir les cas d'utilisation du système
- Définir les besoins des parties prenantes
- Vérifier et valider les besoins des parties prenantes
- Documenter les besoins des parties prenantes

Définition des exigences systèmes

- Décrire les missions du système
- Définir les états du système
- Définir les exigences systèmes (Fonctionnelle, opérationnelle, performance, interface, contrainte..)
- Définir les exigences de validation
- Assurer la traçabilité des exigences systèmes
- Vérifier et valider les exigences systèmes
- Documenter les exigences système

La conception d'un système de protection autonome servira de fil rouge tout au long de ces deux jours.

Intervenant

Jean-Yves BRON – Enseignant/Chercheur - Directeur de l'AIP-PRIMECA de Lorraine

Coût et conditions d'inscription

Pour les adhérents CAP'TRONIC : prise en charge totale du coût de l'inscription dans la limite de 10 hommes.jour dans l'année d'adhésion de l'entreprise (repas du midi compris)

La participation à l'atelier est donc gratuite, l'inscription sera validée à réception d'un chèque de 100 €TTC par personne qui sera renvoyé au participant après l'atelier. En cas d'absence non remplacée à l'atelier, la caution sera encaissée et une facture établie.

Si vous êtes une PME non adhérente, vous pouvez adhérer à l'association JESSICA France pour un montant de 598,00 €TTC, pour cela contactez l'ingénieur CAP'TRONIC. Pour les grandes entreprises et les PME qui ne souhaitent pas adhérer : 800 €HT pour les deux journées.

INSCRIPTION

De l'expression de besoin aux exigences systèmes

REPONSE AVANT LE 29 juin 2013

A retourner à : JESSICA France - Programme CAPTRONIC
Jean-Christophe MARPEAU

ENSEM, 2 Avenue de la Forêt de Haye – TSA 60604 - 54518 Vandoeuvre les Nancy Cedex
tél/fax : 03 83 59 56 51 – Email : marpeau@captronic.fr

SOCIETE : _____

Prénom et NOM : _____

FONCTION : _____

Email : _____

Sera accompagné de :

Prénom et NOM : _____

FONCTION : _____

Email : _____

Prénom et NOM : _____

FONCTION : _____

Email : _____

- J'ai bien pris note des conditions d'inscription à cet atelier et je souhaite y participer

- Je suis intéressé par cet Atelier mais je ne suis pas disponible pour ces dates
(Indiquez les semaines disponibles : _____)

Date :
Signature